

ONU : Adoption d'une résolution demandant l'indépendance de Porto Rico



Nations Unies, 18 juin (RHC) Le Comité spécial de décolonisation de l'ONU a adopté une résolution demandant l'indépendance de Porto Rico et réaffirmant le droit inaliénable de ce peuple à l'autodétermination.

Le document, présenté par Cuba et adopté par consensus, réaffirme que ce pays insulaire constitue une nation latino-américaine et caribéenne, avec sa propre identité nationale, bien qu'il soit soumis à un long processus de colonisation.

La résolution indique également que, dans le contexte de la forte recrudescence de la crise économique et budgétaire à Porto Rico, le statut actuel empêche ce peuple de prendre des décisions souveraines pour répondre à ses besoins; définir son avenir et faire face à ses graves problèmes économiques et

sociaux.

De même, le texte fait état de la préoccupation suscitée par l'imposition à Porto Rico par le Congrès de Washington d'un Conseil de contrôle fiscal qui exerce des pouvoirs de contrôle sur les fonctionnaires et les législateurs de l'île.

La résolution relève également que la Cour suprême des États-Unis a statué dans l'affaire Porto Rico versus Sánchez Valle que la source originale et ultime de l'autorité gouvernementale sur cette île est le Congrès des États-Unis.

Il ressort de ce qui précède que toute concession limitée d'autonomie à Porto Rico peut être révoquée unilatéralement par le Congrès, a indiqué la délégation cubaine en exposant le texte.

En outre, la résolution réitère sa préoccupation face aux actions menées contre les indépendantistes portoricains, y compris la répression et l'intimidation connues à partir de documents déclassifiés par des organismes fédéraux américains.

Ce document prend acte des déclarations des sommets de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique et d'autres instances multilatérales.

Comme l'a souligné le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies, Pedro Luis Pedrosó, l'adoption du texte est la contribution la plus efficace que cet organe puisse apporter à la juste cause du peuple portoricain dans sa lutte pour le droit à l'autodétermination.

Vendredi dernier, la délégation cubaine a présenté le projet de résolution sur la question de Porto Rico au Comité spécial de la décolonisation, également au nom d'Antigua-et-Barbuda, de la Bolivie, du Nicaragua, du Venezuela, de la Syrie et de la Russie.

Le document a été adopté par le Comité à 39 reprises et 21 d'entre elles l'ont été sans vote.

Plusieurs pétitionnaires portoricains ont participé à la séance d'aujourd'hui et ils ont apporté une contribution importante aux travaux du Comité, comme l'a indiqué la représentation diplomatique cubaine.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/261190-onu-adoption-dune-resolution-demandant-lindependance-de-porto-rico>



Radio Habana Cuba